Vivre VILLARD

LE BULLETIN MUNICIPAL DE VILLEFONT

Mars 2014

N°72

Fête de printemps africaine
Dimanche 6 avril
12h/18h
Parc Du Vellein

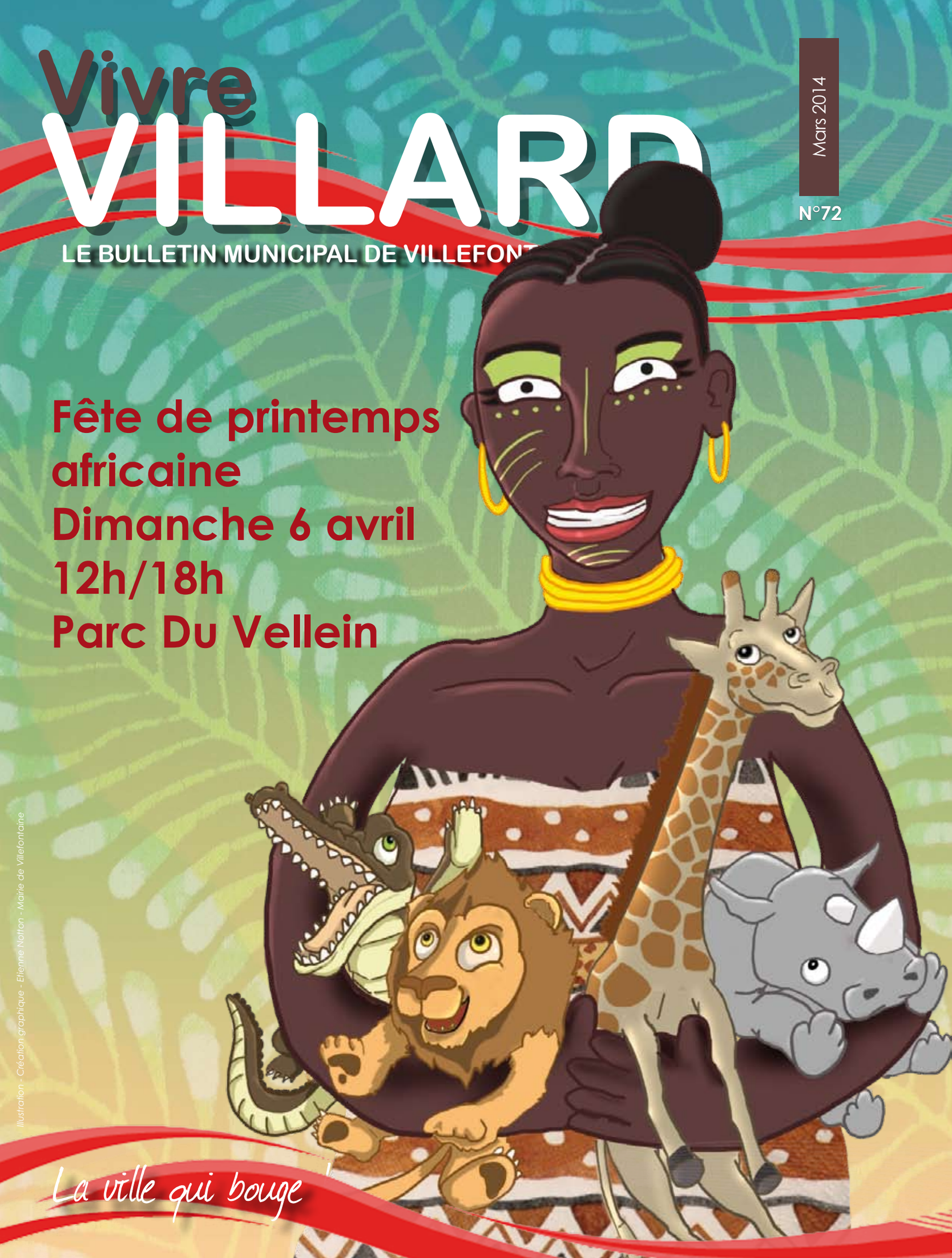

Illustration - Création graphique - Etienne Notton - Mairie de Villefontaine

La ville qui bouge

SOMmaire

Retour sur...

Page 2
- Banquet des aînés
- Galerie des Roches

Page 3
- Voeux à la population
- Charles Juliet, prix goncourt de poésie

Portraits...

Page 10
- Alex Chardon

En bref...

Page 15
- Quelles déclarations pour votre piscine ?
- Espace J. Prévert

Page 15
- Groupe Tournesol
- Vill'arts se prépare

Page 15
- Coup de cœur de la bibliothécaire
- Cœur de ville

Agenda

Page 16
Toutes les manifestations sur Villefontaine

la Rizolière

Lors du conseil municipal du 13 décembre 2013, le nom du prochain cimetière situé route de Vienne a été choisi. Il s'agira donc du cimetière de la Rizolière, du nom du chemin de la Rizolière qui le longe.
Pour rappel, voir Vivre Villard de décembre 2013, la première tranche de travaux s'achèvera au printemps 2014.

Opération Cap renov'habitat

Fête de printemps

Réforme des rythmes scolaires

Élections, mode d'emploi

Vos déplacements

La collecte des déchets

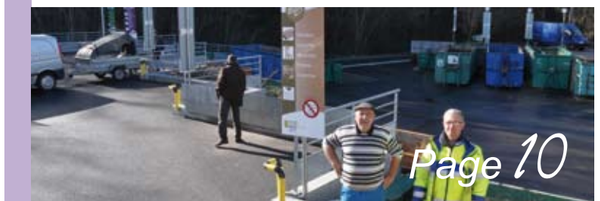

Bloc NOTES

Urgences

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18 ou 112
SAMU/SMUR BOURGOIN-JALLIEU 15
CENTRE ANTI-POISON 04 72 11 69 11
ENFANCE MALTRAITÉE 119
GARDES MEDICALES
MÉDECINS 04 74 93 29 32
DENTISTES 04 76 00 06 66
PHARMACIES 3915
INFIRMIÈRES 04 74 96 50 50

Services

HÔTEL DE VILLE
Place Pierre Mendès France B.P. 88
38093 VILLEFONTAINE cedex
Tél. 04 74 96 00 00 - Fax : 04 74 96 66 22
Courriel : mairie@mairie-villefontaine.fr
www.mairie-villefontaine.fr

ACCUEIL, ÉTAT CIVIL, SERVICE ENFANCE
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
Samedi de 9h à 11h45
*En période de **vacances scolaires**, le **Service Enfance** n'est ouvert le mardi que jusqu'à 17h et n'assure pas de permanence le samedi matin.*

SERVICE URBANISME/Permanences
Tél. 04 74 96 70 20
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale)
Allée Henri Michaux - Tél. 04 74 96 70 35
Lundi de 13h30 à 17h
Du mardi au vendredi 9h-12h30 et 13h30-17h

F.A.R. (Foyer d'Animation des Retraités) et Service d'aide à domicile
15F, impasse Ambroise Croizat - Tél. 04 74 96 58 61
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jeudi de13h30 à 17h

B.I.J. (Bureau Information Jeunesse)
Espace Jacques Prévert
90 avenue de la Verpillière
Tél. 04 74 96 10 24
Mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30
Lundi, vendredi de 14h à 17h30

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES
Tél. : 04 74 96 20 29 / 04 37 05 13 30
Roches : mar. 16h-18h / mer. 9h30-12h / ven. 16h30-18h / sam. 9h-12h
Fougères : mer. 15h-18h / jeu. 16h30/18h30 / sam. 13h/16h

POLICE MUNICIPALE et service des objets trouvés
13, rue Serge Mauroit - Tél. 04 74 96 66 15
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT
Place du 11 novembre 1918 (Village)
Tél. 04 74 96 94 67
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

DÉCHÈTERIE
Avenue du Lémand - Tél. 04 74 94 45 38
Lundi, mardi et jeudi de 13h à 19h
Mercredi et vendredi de 8h à 19h
Samedi de 9h à 19h

En raison de la proximité avec les élections municipales, il n'y a pas d'édito dans ce numéro de Vivre Villard.

L'équipe de rédaction

VIVRE VILLARD N°72- mars 2014 - Revue éditée par la mairie de Villefontaine
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Raymond Feyssaguet
ÉLABORATION : Service Culture et Communication
Photos : Mairie de Villefontaine /Jean-Baptiste Bekache(sauf mentions)
REMERCIEMENTS aux services municipaux et aux associations qui ont participé à ce numéro
TIRAGE : 8000 exemplaires - **IMPRIMERIE** : Public Imprim - **DISTRIBUTION : Mediapost**
Imprimée sur papier certifié PEFC par l'imprimerie Public Imprim labellisée

Foyer d'Animation des Retraités

Banquets des aînés et remise des colis

468 personnes étaient présentes ce samedi 11 janvier 2014.
Les aînés ont découvert cette année un duo inédit composé de Sébastien Guinet bien connu des aînés villards, et de Michel Monaco très apprécié par les dames. Son fan club avait même préparé un cadeau puisque c'était le jour de son anniversaire.

Encore une fois les danseurs ont eu du mal à abandonner la piste de danse vers 18h.
Comme chaque année, les retraités actifs sur la commune ont été mis à l'honneur. Les présidents de club tout d'abord, puis les référents de groupes contribuant aux actions du Foyer d'Animation ; la chorale, et enfin le groupe « Tournesol ».

Par ailleurs, tous les colis ont été distribués cette année. Les personnes souhaitant offrir leur colis à des associations solidaires l'ont fait individuellement.
- 507 colis individuels
- 315 colis couples

Ce sont donc 1137 personnes qui ont bénéficié de cette action.

Foyer d'Animation des Retraités

Après Midi sportive

Les 7 et 14 février derniers les plus de 60 ans avaient rendez-vous avec la découverte de sports collectifs, encadrés par des stagiaires en BPJEBS en collaboration avec le centre de formation aux métiers du sport. Cette activité s'est déroulée de 14h à 15h30 au gymnase Didier Pironi.

Vie associative / Centres sociaux

Galerie des Roches

Les associations de la Croix rouge et des Restos du cœur se sont installées dans leurs nouveaux locaux de la galerie de des Roches. Ces deux associations libèrent donc la maison de la solidarité au village sera remplacée par un square et un parking.

Les Restos du Cœur : inscriptions le lundi de 13h30 à 16h, Distribution le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
La Croix-Rouge : inscriptions le mardi de 9h à 11h et distribution le jeudi de 14h à 17h30.

Par ailleurs, « Le petit monde des Roches » est le local que le secteur adulte/famille de la maison pour tous des Roches a investi depuis quelques semaines. Une nouvelle salle très appréciée des usagers.

Culture / vie associative

Charles Juliet, président d'honneur de la cave littéraire, récent prix Goncourt de poésie

L'année du trentenaire de la Cave littéraire a été très riche en évènements de qualité et s'est terminée sur une très bonne note.

En effet, c'est une grande nouvelle que la Cave Littéraire souhaite partager au moment où s'achève 2013, année de l'obtention du label Ville en poésie et de l'anniversaire de ses 30 ans. Charles Juliet, son président d'honneur et invité du dernier rendez-vous de l'année, vient de recevoir le prix Goncourt de poésie. C'est dire la qualité de la programmation de la Maison de poésie !

Dernier rendez-vous poétiques à la Cave Littéraire, Maison de poésie : le 8 février.
C'est l'univers de Georges Mérillon, auteur vendômois d'une grande érudition, qui a publié des œuvres appartenant à tous les genres. Il était accompagné de l'œuvre de Roland Dauxois, peintre & poète lyonnais.

Photo : cave litteraire

Environnement/ économie / scolaire

Installation d'une chaudière à granules au groupe scolaire du Ruisseau

Le 16 décembre 2013, une chaudière à granules a été installée au groupe scolaire Le Ruisseau, car le chauffage était obsolète.

Cet aménagement va permettre de faire 50% d'économie d'énergie. La chaudière est automatisée et les matériaux utilisés sont biodégradables. La mairie de Villefontaine et l'État financent ce projet de 292 000 euros pour le confort des enfants.

Article rédigé par Mathieu, lors de son stage de 3e.

Protocole

Cérémonie des voeux

Lors de la traditionnelle cérémonie de vœux qui s'est déroulée au théâtre du Vellein puis à la salle Balavoine jusqu'au milieu de l'après midi, trois personnes ont reçu la médaille d'honneur de la ville.

Il s'agit de Myriame Hanni qui a participé à l'émission « à la recherche de la nouvelle star 2013 » et qui a dernièrement fait la première partie de Mauranne.

René Genty a été médaillé en raison de son rôle de conciliateur de justice à la maison de justice et du droit.

Enfin Loïc Cauchy a quant à lui été récompensé pour son implication en tant que Président de l'association Nuances.

Vous pouvez retrouver un portrait complet de ces trois personnalités sur le site internet de la ville ou dans les Vivre Villard précédents.

Logements/économie

Opération Cap'Rénov Habitat

un enjeu pour tous, des aides individualisées

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme Local de l'Habitat (PLH), adopté en 2010, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère lance une opération d'envergure pour la revalorisation de son parc de logements privés anciens sur l'ensemble des 22 communes.

© Jan Jansen - Fotolia.com

© Gina Sanders - Fotolia.com

L'opération « CAP RENOV'HABITAT » a démarré pour 3 ans (2013-2016) afin d'améliorer les logements privés anciens. Cap Rénov'Habitat a pour but d'aider les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les locataires, qui souhaitent engager des travaux de rénovation. Ainsi, différentes subventions, versées par la CAPI et ses partenaires (ANAH, Etat, CG38, Région Rhône-Alpes…), pourront être octroyées aux ménages. L'accord de ces aides est soumis à conditions.

Objectifs

• Agir sur trois thématiques : l'habitat indigne, la précarité énergétique et l'adaptation au vieillissement et au handicap

• Développer l'offre de logements locatifs privés à loyer modéré

• Remettre à la location des logements vacants

Quels travaux sont concernés ?

• Les travaux d'amélioration de la performance énergétique (isolation, chauffage)

• Les travaux liés au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées

• Les travaux d'amélioration des logements dégradés et insalubres

La prise en charge des propriétaires et locataires

Missionné par la CAPI, le bureau d'études Urbanis apporte un conseil (technique et financier) complet et gratuit. Il aide également au montage du dossier de demandes de subventions.

Pour tous renseignements

Joindre Urbanis :

par téléphone : 04 79 33 21 26 – Tous les jours (lundi - vendredi) de 9h à 12h / 14h à 17h

Par courriel : chambery@urbanis.fr

Référente sur Villefontaine

Marie-André Morando
CCAS de Villefontaine :
04 74 96 70 35

Important

• Ne jamais commencer les travaux avant d'avoir recu l'autorisation de financement.

• Les travaux de pose et les fournitures doivent être réalisés par des entreprises

>> Zoom sur...

Des permanences accueillent le public

• Bourgoin-Jallieu 2e et 4e jeudi / 12h à 14h
Espace Jeune, 20 pl. Charlie Chaplin

• La Verpillière 1er et 3e mardi / 13h30 à 15h30
Centre social, av du Général de Gaulle

• Nivolas-Vermelle 1er mardi / 16h à 18h
Mairie de Nivolas-Vermelle, 231, rue de l'Hôtel de Ville

• Chèzeneuve 3e mardi / 16h15 à 18h
Mairie de Chèzeneuve, 30 ch. de Chavagnant

Fête de printemps africaine Dimanche 6 avril – 12h/18h Parc du Vellein

Le dimanche 6 avril de midi à 18h, Villefontaine et le parc du Vellein se mettent à l'heure africaine au coeur d'une décoaration exotique et chaleureuse.

• Spectacle et animations tout au long de l'après-midi

- **Ateliers terre (poterie)**
- **Fabrication d'instruments de musique**
- **Mini tournoi de foot**
- **Fabrication de tresses**
- **Défilé de mode aux couleurs de l'Afrique**
- **Marché artisanal**
- **Démonstration et initiation à la danse et aux percussions avec Lokolé Sound**
- **« les mamas », marionnettes géantes sur échasses**
- **conte africain proposé par La boite à trucs...**

Pour clore la journée, l'association Huit et demi proposera la projection d'un film du Gabon « Le collier du Makoko », à 17h30 au cinéma Fellini.

Avec la participation des associations « Villefontaine Ouan », « Eco » (Emergence Congo), Human Meltingpot...

Ne manquez pas ce moment convivial et festif !

Illustration - Création graphique - Etienne Notton - Mairie de Villefontaine

Réforme des rythmes scolaires

Le décret relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, paru le 26 janvier 2013 entraine des modifications sur la journée d'école.

Dans un souci de mettre en place le mieux possible cette réforme, celle-ci a été repoussée à la rentrée de septembre 2014 afin de laisser du temps à la discussion et à la concertation.

Depuis mai 2013, des groupes de travail réunissant une centaine de personnes (représentants d'associations, enseignants et directeurs d'école, parents d'élèves, élus) ont débattu pour imaginer l'organisation du temps scolaire la plus adaptée à l'enfant.
Suite à la réunion plénière des groupes du travail du 19 novembre 2013, la proposition retenue, comme celle respectant le mieux les rythmes de l'enfant est la suivante :

- les heures d'enseignements se dérouleront de 9h à 12h et de 14h à 16h15
- les temps d'activités périscolaires (non obligatoires) auront lieu de 8h15 à 9h
- la pause méridienne durera 2h : de 12h à 14h
- L'ALSH fonctionnera de manière identique avant les temps d'activités périscolaires et après l'école (cf annexe sur l'organisation de la semaine scolaire).

Cette proposition a été envoyée à la directrice académique des services de l'éducation nationale (DASEN) mi décembre 2013. Mme Lesko (DASEN) a confirmé, très récemment, son avis favorable pour cette organisation, qui débutera dès la rentrée de septembre 2014.

Les temps d'activités périscolaires programmés le matin avant l'école ne sont pas obligatoires. Les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement. Les groupes de travail continuent de se réunir pour peaufiner les derniers détails et réfléchir sur le contenu des TAP qui sera ensuite suivi, évalué, voire modifié.

Pour plus de renseignements : 04 74 96 70 30

TAP : Temps d'Accueil Périscolaire **ALSH :** Accueil Loisirs Sans Hébergement

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ALSH de 7h à 8h15	ALSH de 7h à 8h15	ALSH de 7h à 9h	ALSH de 7h à 8h15	ALSH de 7h à 8h15
TAP facultatifs de 8h15 à 9h Accueil des enfants entre 8h05 et 8h15			TAP facultatifs de 8h15 à 9h Accueil des enfants entre 8h05 et 8h15	
Classe 9h/12h				
Repas / pause méridienne 12h/14h		ALSH 12h/18h30	Repas / pause méridienne 12h/14h	
Classe 14h/16h15			**Classe 14h/16h15**	
ALSH 16h15/18h30			ALSH 16h15/18h30	

Élections mode d'emploi

Dimanche 23 mars et dimanche 30 mars 2014, vous élirez vos conseillers municipaux pour 6 ans. Pour la première fois vous allez également élire vos conseillers communautaires qui siégeront à la CAPI.

Qui va-t-on élire ?
Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

A Villefontaine comme dans toutes les communes de 1 000 habitants et plus, vous allez également élire vos conseillers communautaires.

Les conseillers communautaires représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes, communauté d'agglomération, syndicat d'agglomération nouvelle, communauté urbaine ou métropole. Pour les Villards il s'agit de la CAPI.
Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Comment se présentera le bulletin de vote ?
Le bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires qui siégeront à la CAPI. Les candidats aux sièges de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Les conseillers municipaux sont élus, au scrutin de liste bloquée. **Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous modifiez le bulletin de vote, votre vote sera nul.**

Vous élirez aussi plusieurs conseillers communautaires. Au moment du vote, vous aurez un seul bulletin de vote sur lequel figurera deux listes de candidats. **Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez pas séparer.**

Qui peut voter ?
Les élections municipales et communautaires ont lieu au suffrage universel direct.

Si vous avez **plus de 18 ans et que vous êtes Français**, vous pourrez voter, à condition d'être **inscrit sur la liste électorale** de votre commune.

Si vous êtes **ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans**, vous pourrez voter, à condition d'être **inscrit sur la liste électorale** complémentaire de votre commune de résidence.

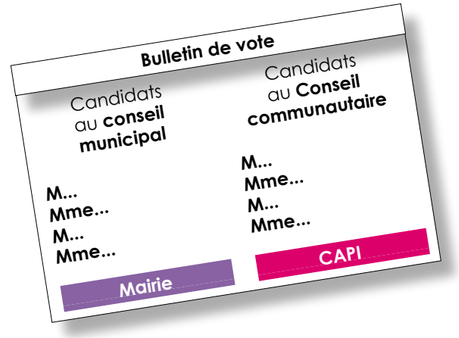

Peut-on voter par procuration ?
Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.
La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie de Villefontaine, rue Benoît Frachon ou au tribunal d'instance de Vienne.

Où voter à Villefontaine ?
Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale.

- *Bureau 1* : Hôtel de Ville – Place Mendès France
- *Bureau* 2 : Maison Pour Tous - quartier des Roches
- *Bureau 3* : GS 3 - Louis Pasteur – impasse Pasteur
- *Bureau 4* : GS 8 - rue Jean Moulin
- *Bureau 5* : GS 12 - Jules Ferry - Place de l'Europe
- *Bureau* 6 : Salle Didier Latimier – Le Vellein - avenue du Drève
- *Bureau 7* : GS 18 - Christophe Colomb – chaussée des Cépées
- *Bureau 8* : Salle Henri Bonnet - Le Village

© Jipé - Fotolia.com

Vos déplacements au quotidien

Depuis quelques années, de grandes évolutions sont intervenues ou en cours dans les services destinés à vous faciliter les déplacements. En voici un rapide résumé.

À vélo ...
A Chambéry, la majorité des personnes achetant un vélo à assistance électrique (VAE), le font en lieu et place d'une seconde voiture ... le territoire de la CAPI avec son étendue et ses coteaux rend le VAE assez intéressant selon les personnes et les situations (déplacements au-delà de 5km, transport d'achats ...).
En coût de fonctionnement, ce mode de déplacement est bien entendu très nettement inférieur à une voiture.

Profitez des aides pour vous équiper
Sur notre territoire, il existe des aides : la CAPI propose des subventions à l'achat de VAE, et l'Agence de mobilité du Nord Isère gère les subventions pour les vélos pliants.

Par ailleurs, le schéma directeur vélo de la CAPI, qui commence à se déployer, devrait permettre rapidement à chaque habitant de l'agglomération de se déplacer correctement et en sécurité.

Notons qu'une expérimentation de vélo-bus est en cours de montage par l'agence de mobilité Nord Isère pour les élèves du collège René Cassin, aux Fougères.

En train ...
Fin 2014, la gare TER de La Verpillière sera encore plus fonctionnelle. En effet, parmi les améliorations notables, il faut citer :
• une meilleure concordance des horaires de la ligne B de bus Ruban, avec les horaires des trains du matin et du soir
• le garage à vélo créé en 2013
• le parking auto créé en 2013, dont le doublement est programmé pour cette année
• enfin les travaux sur la ligne de chemin de fer devraient améliorer la fiabilité et le confort des voyageurs.

... et en intermodalité
En phase avec la refonte des lignes de car interurbains Trans Isère et des lignes de bus Ruban, la CAPI a créé le premier parc relais de la commune au Stade de la Prairie.
Situé en amont de la ville, ce site permet efficacement de connecter les déplacements à pieds, à vélo, en voiture, en bus Ruban et en Car TransIsère ainsi qu'en voiture.

Que vous habitiez Les Fougères ou Servenoble et que vous vous rendiez travailler à Vienne, Bourgoin ou Lyon, il est idéal !

Les refontes des réseaux de bus ont amené des améliorations : le TransIsère a augmenté le nombre de passages chaque jour à Villefontaine, desservie par les lignes 1920, 1930, 1940 tandis que Ruban a vu sa principale évolution avec le Flexibus (desserte à la demande sur des plages horaires étendues, vers les secteurs de concentration des emplois)

>> Zoom sur...

Quelles aides ?

PAR LA CAPI
Pour l'achat d'une vélo à assistance électrique
Jusqu'à 250€ remboursés pour l'achat d'un vélo à assistance électrique*
**subvention à hauteur de 25% du prix d'achat dans la limite de 250€*
Offre réservée à tous les particuliers résidant dans une commune de la CAPI
Offre qui s'applique pour les VAE achetés neuf à compter du 4 juillet 2013
www.capi-agglo.fr

PAR L 'AGENCE DE MOBILITÉ
Roulez sans vous encombrer ! Achetez un vélo pliant, l'Agence vous rembourse jusqu'à 200€ (subvention à hauteur de 25% du prix du vélo dans la limite de 200€).
Téléchargez le dossier d'aide à l'achat d'un vélo pliant . Ce dossier comprend :
• le formulaire de demande, pour votre employeur
• la convention
• le questionnaire mobilité

PAR VOTRE EMPLOYEUR
Tous les employeurs, quelle que soit la localisation de l'entreprise, doivent désormais obligatoirement prendre en charge une partie du prix des titres d'abonnements souscrits par les salariés pour leurs déplacements entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail accomplis au moyen de transports publics de personnes ou de services publics de location de vélos.
La prise en charge obligatoire de l'employeur est fixée à 50 % du coût de l'abonnement sur la base des tarifs de 2e classe.

>> Zoom sur...

Le parc à vélo de la gare de la Verpillière permet de faciliter l'intermodalité en toute sécurité.

Le nouveau parking près de la gare de la Verpillière a lui aussi été conçu pour faciliter et surtout sécuriser l'accès au train.

Que ce soit au travers du réseau Ruban (CAPI) ou des bus transisère (Conseil général de l'Isère), la desserte en bus de la ville est en constante évolution et amélioration.

Le VAE (vélo à assistance électrique) est un excellent moyen de déplacement adapté au relief vallonné de la ville. Des aides permettent d'en acquérir à moindre coût. (voir ci-dessus)

Pour en savoir plus

et découvrir en détail les possibilités qui s'offrent à vous, consultez les sites internet suivants :

• Transisère : www.transisere.fr/
• CAPI Ruban, plan vélo, Capi covoiturage : www.capi-agglo.fr
• Itinisère : www.itinisere.fr/
• Agence de mobilité : www.mobilite-nord-isere.fr
• Pour vos déplacements dans la métropole lyonnaise : www.multitud.org

Collecte des déchets

Depuis que la collecte des emballages ménagers et papiers est assurée par le bac jaune, les performances de tri des Villards s'améliorent progressivement ... mais il reste de très grosses améliorations possibles.

En 2013, le SMND a complété le système villard de collecte des déchets recyclables en créant une dizaine de points de collecte du verre supplémentaires (vous pouvez voir la carte sur le site internet de la ville). Cette augmentation du nombre de points de collecte (de 50% !) permet à chaque villard d'avoir accès plus facilement à ce service et de trouver moins souvent les conteneurs pleins.

La dernière évolution est la modification de la tournée de collecte des ordures ménagères dans le secteur des Armières : depuis janvier, le camion passe le lundi et jeudi. Les 4 grands secteurs de la ville sont représentés sur la carte ci-contre ; ils permettent de savoir quand sont collectés les bacs jaunes et bacs OM de votre domicile.

Réhabilitation de la déchèterie du Baron

La déchèterie réhabilitée du Baron est accueillie avec soulagement par tous les usagers passés depuis octobre qui en apprécient sa propreté et sa fonctionnalité. Elle sera encore plus accueillante après la création des espaces verts prévue cette année !

N'oubliez pas :

• que pour votre confort, vous pouvez utiliser également les déchèteries de St Quentin Fallavier (plutôt pour les habitants du Mas de la Raz et des Armières) et de Roche (plutôt pour les habitants des Fougères). Elles vous évitent d'être bloqués pour cause de saturation.

• De demander votre dossier pour obtenir le macaron auprès du SMND. Il est le sésame pour utiliser les déchèteries.

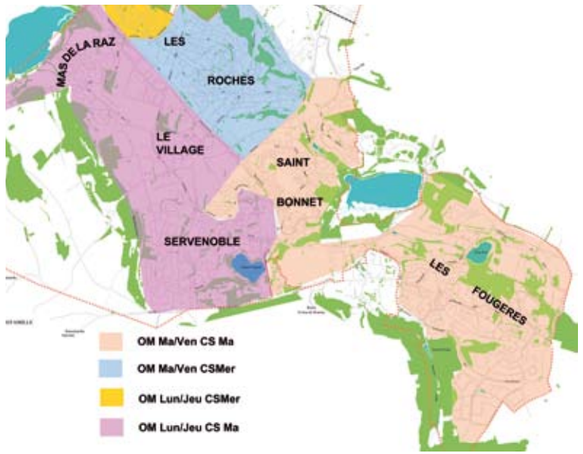

Nouveau dispositif pour la collecte de déchets d'activités de soins à risques infectieux

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 22 mai de 16h30 à 18h30 via un véhicule spécifique qui stationnera sur le parking de la piscine de St Bonnet. Une collecte régulière aura lieu 4 fois par an.

En effet, l'organisme national chargé de la collecte des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux va organiser une nouvelle collecte à Villefontaine, dans le même esprit que le Médibus qui desservait Villefontaine jusqu'en 2013.

Ces déchets regroupent tous les ustensiles coupants-piquants qui sont utilisés par les particuliers au quotidien (diabétiques ...) ou exceptionnellement (auto-injections suite à intervention médicale ...). Leur collecte séparée est organisée afin d'éviter les risques de contamination sanguine des agents de collecte.

Vous trouverez tous les détails sur le site internet de la ville et prochainement dans tous les établissements médicaux de la ville (cabinets médicaux, de radiologie, de dentiste et pharmacies).

Les diabétiques et toxicomanes, les hémophiles sont particulièrement concernés.

Cette collecte gratuite à destination des habitants de l'agglomération aura lieu sur le parking de la piscine de Saint-Bonnet les jeudis 22 mai, 21 août et 20 novembre 2014, de 16h30 à 18h30.

Se loger en toute tranquillité
Pas de frais d'agence
Pas de frais de dossier
Vous recherchez un appartement
ou une maison,
en vente ou en location ?
Consultez nos offres de location et de vente sur notre site :
www.vente-location-semcoda.com
Contacter l'agence
SEMCODA
Agence Isère Bas Bugey
103, Rue de la Libération
38300 BOURGOIN JALLIEU
tel : 04 74 28 13 22
fax : 04 74 43 84 26
Siège Social SEMCODA - 50 rue du Pavillon - CS 91007 - 01009 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tel : 04 74 22 40 66 - Fax : 04 74 45 27 82 - www.semcoda.com

entendre
... et la vie recommence
Découvrez nos aides auditives numériques, discrètes, efficaces et design !
Peggy SARTELET - Audioprothésiste D.E.
HEYRIEUX – 8, Place de la Pomme
VILLEFONTAINE – C.C. St Bonnet
04.78.40.44.87
www.entendre.com / cote-audition@orange.fr

AUTOVISION
AGREMENT S 038 F 051
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
Utilitaire - Camping car - 4x4
Voiture de collection - Véhicule au gaz
Prise de rendez-vous par internet
1, rue Emile Romanet - Z.A. La Cruizille
38090 VILLEFONTAINE
Tél. 04 74 96 69 09
www.autovision-villefontaine.com
ouvert du lundi matin au samedi soir

Et si vous découvriez une nouvelle façon de
devenir propriétaire à Villefontaine ?
Au cœur de Villefontaine, dans le quartier rénové de saint-bonnet.
Cumulez confort et économie d'énergie avec le label RT 2012*.
Une architecture contemporaine et élégante.
trois petits immeubles à taille humaine.
* Cette nouvelle Réglementation Thermique, obligatoire à partir du 1er janvier 2013, a été mise en place par les pouvoirs publics afin de concevoir des bâtiments neufs à faible consommation d'énergie.
RENSEIGNEZ-VOUS EN AVANT-PREMIÈRE
Appartements du studio au 4 pièces
plurimmo PROMOTION IMMOBILIÈRE
04 56 526 521
www.plurimmo-ad.com

Regie publicitaire : PUBLI Z - 8, rue de Mayencin - 38400 Saint Martin d'Hères - 04 76 44 63 76

Alex Chardon

Coach de l'équipe Masculine 1 de l'ASVF Handball

Né en 1960 à Grenoble, Alex grandit entouré de sa famille dans un quartier plutôt défavorisé. A l'école primaire, il découvre pour la première fois le Handball, grâce à un instituteur passionné qui parvient à le motiver, malgré une certaine réticence pour l'environnement scolaire. Prédestiné au rugby, passion qu'entretenait son père. Un tragique événement vient bousculer le cours des choses lorsqu'Alex avait 11 ans. La perte de son père le rapproche de sa mère, qui souhaite le protéger davantage en lui déconseillant la pratique du rugby.

C'est à ce moment-là que commence son réel engagement pour le hand. Il commence « poussins » à Echirolles, une équipe dans laquelle il restera jusqu'à ces années BAC. Après ça, Alex retourne dans son quartier où est créé un club regroupant une grande partie de ses amis, ce club a pris de l'ampleur pour devenir le club de la ville de Grenoble, où son équipe se démarquait jusqu'en pré-national.

Inspecteur de permis de conduire, il est contraint de suivre les mutations, ceci conjugué à sa vie familiale, Alex doit mettre le hand de côté pendant quelques années. Malgré cette tentative de laisser le ballon au placard, ses amis le rappellent sur le terrain à la moindre occasion.

Sa dernière mutation, le mène à Bourgoin-Jallieu en 1996. Quelques années plus tard il s'y installe avec toute sa famille. Bercé par un père passionné du hand, la plus grande de ses filles cherche dès son arrivée à intégrer une équipe. Elle rejoint donc le club de Bourgoin. Faute d'entraineur les dirigeants proposent à Alex de réaliser une formation pour lui permettre de coacher sa fille. Ni une ni deux il saisit l'opportunité et suivra l'équipe de sa fille de la catégorie -12 à la catégorie -18. Peu après le départ de sa fille pour ses études, il cesse son activité de coach. Cependant, aux détours de ses vacances au ski il rencontre un ancien de ses joueurs de Bourgoin, qui lui explique qu'il est revenu s'entraîner dans sa ville d'origine, Villefontaine, qui cherche un coach. Il n'en faut pas beaucoup plus pour convaincre Alex. Venir entraîner l'équipe 1 de Villefontaine, est pour lui comme un retour aux sources qui lui rappelle sa jeunesse. Il se voit à travers ces jeunes issus d'un quartier modeste, motivé et déterminé. Depuis 3 ans, il occupe donc le rôle d'entraîneur pour l'équipe 1 de handball de Villefontaine pour laquelle il se démène sans compter pour offrir le meilleur accompagnement à ses joueurs. En plus de son engagement, il essaye de transmettre des valeurs importantes telles que le respect, la solidarité et surtout l'envie de gagner puisqu'il « joue pour gagner » !

Ceci fonctionne à merveille, puisque l'équipe villarde de Handball fait partie des 32 meilleures équipes de France au niveau régional, une distinction remarquable pour un si petit club. Cette saison les résultats de l'équipe 1 sont très encourageants, ainsi on peut espérer que les joueurs et leur coach aillent le plus loin possible !

http://asvf.handball.free.fr/

Fiche pratique **Urbanisme**

Quelle déclaration pour votre piscine ?

Selon les caractéristiques de votre piscine, les formalités d'urbanisme peuvent changer.

- Aucune formalité pour la piscine gonflable installée dans le jardin moins de trois mois et pour les bassins ≤ 10m².
- Déclaration Préalable pour toutes les piscines dont le bassin est compris entre 10 et 100m² sans couverture ou dont la couverture, fixe ou mobile, a une hauteur inférieure à 1.80m.
- Permis de Construire pour les piscines avec une couverture fixe ou mobile d'une hauteur de plus de 1.80m au-dessus du sol

Vie associative

Espace J. Prévert

premiers mois de fonctionnement

3 mois après son ouverture, réunions, formations et expositions se succèdent à l'espace Jacques Prévert situé avenue de la Verpillière.

En effet, plus d'une vingtaine d'associations a déjà utilisé les salles de réunion. Prochainement c'est le forum Job d'été (12 mars) qui sera organisé

Cet espace accueille de façon permanente le Bureau Information Jeunesse ainsi que la poétèque de l'association de la Cave Littéraire, maison de poésie.

Un panneau d'affichage réservé aux informations municipales et aux évènements associatifs a été récemment installé.

Commerces / santé

Zone commerciale et cabinet médical

Deux projets ont été validés à l'unanimité par la commission urbanisme de la ville et par commission économie. Il s'agit d'une zone commerciale et d'une maison médicale.

Un projet de parc d'activité commerciale sur la zone de la Cruzille a été validé à l'unanimité par la commission économie de la ville. Ce projet privé doit désormais être présenté en CDAC. Cet espace devrait accueillir un hard discount alimentaire ainsi que d'autres enseignes. Ce parc d'activité devrait avoir une surface de plus 16 000 m².

Par ailleurs, la SEMCODA a obtenu le permis de construire pour l'aménagement d'un cabinet médical dans le centre commercial de Servenoble. Il devrait regrouper, au sein d'un même local, des médecins, des infirmières, un orthoptiste et un ostéopathe permettant ainsi aux habitants du quartier de bénéficier d'un service médical de proximité.

Le projet de zone commerciale tel qu'il sera présenté en CDAC.

Solidarité

Tournesol, tounez le dos à la solitude

Le groupe Tournesol souhaite profiter du début de cette année 2014 pour lancer un nouvel appel aux Villards seuls et /ou dépendants qui souhaiteraient bénéficier d'une visite des bénévoles.

Comme chaque mardi, en début d'après-midi, Raymond a préparé le café et sorti ses biscuits. Maryvonne arrive et c'est parti pour une heure, au moins, de franche rigolade... Une réelle complicité existe entre la bénévole du goupe Tournesol et Raymond. Ils se taquinent en jouant à la belote et la discussion bat son plein. Raymond, l'oeil rieur confie qu'il dit seulement « bonjour » et Maryvonne s'occupe du reste de la conversation... Cela fait maintenant un an que ces deux complices se voient une fois par semaine et pour rien au monde Maryvonne ne doit prendre d'autre obligation les mardis après midi, Raymond en serait très mécontent... c'est ce type de belles rencontres qui donne du sens à l'action du groupe Tournesol.
Mis en place depuis juin 2005, le groupe Tournesol est très actif sur Villefontaine. L'action de ce groupe est de rendre des visites à des personnes âgées et isolées. Les membres se rencontrent tous les mois pour discuter de leur expérience, des bons et parfois difficiles moments de leurs visites. Le groupe travaille aussi sur la préparation de différents événements et notamment des après-midi festifs comme celui qui est prévu le 26 juin 2014.
Cette action gratuite portée par le FAR, s'inscrit dans une dynamique de création de nouveaux liens, en complément des aides dont pourrait bénéficier la personne. Les bénévoles interviennent pour partager un moment convivial de souvenirs, de jeu, ou de balade.
Les personnes intéressées, la famille, les amis ou les voisins peuvent contacter le FAR au 04 74 96 58 61 pour une première rencontre et la présentation d'un bénévole.

Vill'arts se prépare...

La semaine des associations culturelles aura lieu du 14 au 21 mai

La semaine des associations culturelles villardes se prépare. Sur la ville les associations culturelles sont nombreuses et très actives. La semaine Vill'arts propose de façon biennale une programmation qui les met en avant et montre la richesse de leurs actions.

Vill'Arts aura lieu du mercredi 14 au mercredi 21 mai 2014 et proposera tous les soirs des animations différentes sur le thème de l'Itinérance : match d'impro, expositions, chant, danse, lectures...

Participez au fil rouge !!!
Un fil rouge sera proposé autour du Mail-Art. Il s'agit de réaliser une enveloppe peinte ou simplement décorée de façon originale sur le thème du « Voyage » et des images qu'il vous évoque. Il faut respecter l'emplacement de l'adresse d'expédition en bas à droite de l'enveloppe, l'emplacement des timbres et le tarif correspondant au poids de l'envoi. Ces enveloppes sont à poster avant le 28 avril 2014.
Il est conseillé de marquer son adresse au dos.
Les enveloppes seront exposées dans différents lieux de la ville pendant la semaine.

Pour savoir où adresser votre enveloppe et avoir plus d'informations contacter l'association ARTHESEE à l'adresse mail : info@arthesee.org ou le service culture au 04 74 96 70 01.

un exemple de mail-art...

Illustration - Création graphique - Etienne Notton - Mairie de Villefontaine

Culture / bibliothèque

Le coup de cœur de la bibliothécaire : « Le confident » d'Hélène Grémillon

L'histoire : Camille vient de perdre sa mère. Parmi les lettres de condoléances, elle découvre un étrange courrier, non signé. Elle croit d'abord à une erreur mais les lettres continuent d'arriver, tissant le roman de deux amours impossibles, de quatre destins brisés. Peu à peu, Camille comprend qu'elle n'est pas étrangère au terrible secret que cette correspondance renferme.

Un roman sur fond de seconde guerre mondiale, absolument magnifique. A lire absolument.

Disponibles dans vos deux bibliothèques municipales.

Informatique/vie associative

20 ans de lutte contre la fracture numérique

L'Association d'Initiation et de Formation à l'Informatique (AIFI) a vu le jour en 1993 à l'initiative d'Alain et Annie Ferry, habitants de Villefontaine, qui en furent les membres fondateurs

L'association a été créée au moment où émergeait la notion de société de l'information et en même temps la nécessité de se former à l'informatique
Aujourd'hui, une demande plus tournée vers le loisir voit le jour et l'AIFI propose, entre autres, des formations de retouche, du partage des photos ou de la généalogie. Des demandes plus techniques émergent comme administrer son PC ou construire un site web.
L'AIFI assure 25 à 30 sessions de formations par an.Chaque session, sous la conduite d'un formateur, accueille un groupe de 4 stagiaires, chacun disposant d'un ordinateur, pendant 20h réparties sur cinq semaines. La convivialité règne dans les locaux. Pause café et discussions permettent à chacun de se sentir à l'aise et de s'entraider.
Ces stagiaires sont débutants ou déjà expérimentés, de Villefontaine ou d'ailleurs. Ils sont salariés ou sans activité professionnelle, jeunes ou retraités. Les formateurs s'adaptent au niveau et aux difficultés de chacun et proposent des supports de cours construits collectivement.
L'AIFI lutte modestement contre la fracture numérique et donne à chacun la possibilité de se former tout au long de la vie.

Photo : AIFI

Coeur de Ville / rénovation urbaine

Les différents chantiers en cours

Vendredi 17 janvier a eu lieu la pose de la première pierre d'une résidence étudiante qui prendra place sur le terrain situé près de la gare routière, en face du Lycée Léonard de Vinci et du gymnase Bernard Jeu.
Les travaux qui débuteront prochainement, donneront naissance à une résidence étudiante de 126 logements de type T1, d'une surface de 21,08m2 chacun et un logement gardien de 72m^2.

Cette résidence, dont la réalisation a été confiée à la Semcoda, devrait offrir une possibilité d'hébergement dès septembre 2015 pour les étudiants de formation post-bac du lycée Léonard de Vinci, mais aussi pour les étudiants de l'IFSO, centre de formation de la CCI Nord-Isère, et pour les jeunes adultes handicapés accueillis par Isatis, établissement d'aide par le travail.

Le coût de cet investissement est de 7 millions d'euros, dont une subvention de 54 000€ versée par la Capi. Le loyer mensuel d'un logement au sein de la résidence s'élèvera à 190€ a annoncé le directeur de la Semcoda.

Par ailleurs le parvis Louis et Auguste Lumière, actuellement en chantier deviendra un nouveau lieu de vie, reliant naturellement le cinéma Fellini, la piscine de Saint-Bonnet et les futurs commerces. En mai, ces travaux entreront dans une seconde phase avec la poursuite de la nouvelle avenue le long du cinéma.
Les travaux de l'ensemble de logements Résurgence suivent leur cours tout comme ceux du bâtiment grande surface/logements/ bureaux qui abritera, entre autre, le futur Casino.

Visuels non contractuels

MARS

Du 3 au 28 mars

Galerie de l'Hôtel de Ville

Peinture et sculptures par Prisca Hollawa et Laurence Lépine

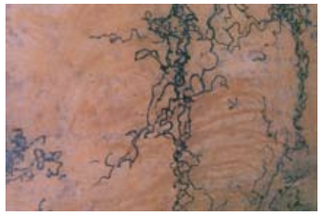

Vernissage mercredi 5 mars à18h30

Aux horaires d'ouverture de la mairie

Contact : 04 74 96 70 01
culture@mairie-villefontaine.fr

Les 5 et 19 mars

L'heure du conte « Drôles de pirates »

Illustration - Création graphique - Etienne Notton - Mairie de Villefontaine
Sarah Conte
Drôle de Pirates !
MERCREDIS 5 & 19 MARS
10h30 Bibliothèque des Roches
16h30 Bibliothèque des Fougères
VENEZ DÉGUISÉS !
Réservation obligatoire
Renseignements : 04 74 96 70 01

Déguisement de rigueur !

Bibliothèque des Roches
de 10h30 à 11h
Bibliothèque des Fougères
de 16h30 à 17h

Inscriptions obligatoires :
04 74 96 20 29 ou 04 37 05 13 30

8 mars à partir de 18h

DU 28 FEV. AU 8 MARS
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME VILLEFONTAINE
ville fontaine
La ville qui bouge !!!
Illustration - Création graphique - Etienne Notton - Mairie de Villefontaine

Journée internationale des droits de la femme

Projection-discussion autour du film
« Mais comment font les femmes ? »
Salles du Vellein et salle Balavoine

Contact : 04 74 96 70 01

Le 12 mars de 9h à 13h30

Devenez fan de Villefontaine en rejoignant la page facebook de la ville :
ville de villefontaine

Le15 mars à partir de 14h30

RV à l'étang de St Bonnet : le Printemps

Observatoire du « rond point de Vaulx Milieu » sur la RD 36

Contact : 04 74 95 71 21
Courriel : contact@apie-asso.net

Le 19 mars à 20h

Soirée naturaliste : Les orchidées

Maison de l'environnement au Parc de Fallavier

Contact : 04 74 95 71 21
Contact@apie-asso.net

Le 19 mars à 18h30

Cérémonie de la fin des combats en Algérie

Au Monument aux Morts
Au Village

Contact : 04 74 96 32 41

Jeudi 20 Mars de 9h à 16h

Rendez-vous éco-citoyens « 2014, je trie aussi ! »

Maison de quartier de Saint-Bonnet

Contact : 04 74 96 44 01
mqsb@mairie-villefontaine.fr

Le 26 mars

Rencontre avec… Stéphanie Quérité : des femmes et des livres

En journée dans les bibliothèques
En soirée à l'Espace Jacques Prévert

Contact : 04 74 96 70 01

Le 28 mars de 14h à 16h

Réunion sur le thème du diabète avec le réseau Dialogs

Maison de quartier de Servenoble

Inscription gratuite - Réseau DIALOGS : 04 78 60 96 30

Les 28 et 29 mars à 20h30

7e gala du coeur : Festival de la magie, du fantastique et de l'illusion

Tarifs : Adultes 30 € - Moins de 12 ans 15 €
Théâtre du Vellein

Contact : 06 08 89 82 27

Le 30 mars de 7h à 18 h

Vide-grenier du Sou des Ecoles

Centre commercial du Mas de La Raz

Contact : 06 65 68 46 47

MARS

Du 1er au 25 avril

Galerie de l'Hôtel de Ville

Peinture et gravure «Le mythe du temps» par Thierry Lambert

Vernissage mercredi 2 avril à 18h30

Aux horaires d'ouverture de la Mairie
Contact : 04 74 96 70 01

culture@mairie-villefontaine.fr

Les 2 et 16 avril

L'heure du conte « Le pêcheur et sa femme »

Conte à deux voix avec Sarah et Olivier de l'association « La Boîte à Trucs »

Bibliothèque des Roches de 10h30 à 11h

Bibliothèque des Fougères de 16h30 à 17h

Inscriptions obligatoires : 04 74 96 20 29 ou 04 37 05 13 30

Le 5 avril à 20h

Spectacle de danse : I Have a Dream

NGA HUMAN DANCE SCHOOL
présente
DE MYLANA MALSERT
EN FAVEUR DES ENFANTS MALADES DE "RÊVES"
I Have a Dream
THÉATRE DU VELLEIN
SAMEDI 5 AVRIL 2014 - 20H
-12 ANS : 15 EUROS
ADULTES : 20 EUROS
RESERVATION AU 06 20 10 66 62

Tarif : Adultes : 20 € - Moins de 12 ans : 15 €

Théâtre du Vellein

Réservations : 06 20 10 66 62

Le 6 avril

Rallye photo-découverte

Relevez le défi de la journée : faire une belle photo sur un thème imposé en seulement 2h !

A l'occasion de la Fête de printemps

environnement@mairie-villefontaine.fr

Du 7 au 10 avril à partir de 14h

Bourse Printemps-Eté de l'Association Familiale de Villefontaine

Salle Pierre Coignard

Organisée par l'Association Familiale de Villefontaine

Contact : 06 62 53 13 75

Le 17 Avril de 9h à 16h :

Rendez-vous éco-citoyens : « Produits d'entretien et cosmétiques naturels fait maison »

Repas partagé
Maison de quartier de Saint-Bonnet
Contact : 04 74 96 44 01

mqsb@mairie-villefontaine.fr

Le 25 avril à 20h30

6e Rendez-vous Balavoine : soirée humoristique «Love Trotters»

Salle Daniel Balavoine - Proximité du Théâtre du Vellein

Entrée gratuite

Contact : 04 74 96 70 01

Le 26 avril de 8h30 à 13h00

Troc aux plantes de Printemps

Marché des Roches

Contact : 06 25 39 29 60

Du 5 au 28 mai

Exposition des élèves de l'association AAQF

Vernissage mercredi 6 mai à 18h30

Aux horaires d'ouverture de la Mairie
Contact : 04 74 96 70 01

culture@mairie-villefontaine.fr

Du 7 au 14 mai

L'heure du conte « Super Héros »

Toutes les histoires écrites par les enfants du groupe « des livres et des jeux » et une exposition de leurs dessins de super héros

Bibliothèque des Roches de 10h30 à 11h

Bibliothèque des Fougères de 16h30 à 17h

Inscriptions obligatoires : 04 74 96 20 29 ou 04 37 05 13 30

Le 8 mai à 11h

Cérémonie commémorative de la Victoire de 1945

Monument aux Morts au Village

Contact : 04 74 96 32 41

Du 14 au 21 mai

Vill'arts : une semaine de culture sur le thème de l'itinérance

Contact : 04 74 96 70 01

culture@mairie-villefontaine.fr

Du 18 mai au 24 mai

Vill'en sport : une semaine de sport sur la Ville

Dimanche 18 mai : Grande fête extérieure – Espace Perredière

Vendredi 23 mai : Soirée Glisse – Espace Perredière

Samedi 24 mai : Gala des sports – Gymnase J. Anquetil

Contact : 04 74 96 70 37

Le 18 mai

Randonnée avec l'AAQF

Contact : 04 74 96 12 06

aaqf@wanadoo.fr

Le 21 mai de 14h30 à 17h

Rendez-vous éco-citoyens : « Chasse au trésor du tri »

Atelier pour parents et enfants
Maison de quartier de Saint-Bonnet
Contact : 04 74 96 44 01

mqsb@mairie-villefontaine.fr

Du 31 mai au 1er juin à partir de 9h30

Rendez-vous au Jardin : portes ouvertes

Jardin Collectif Communal Jardinons ensemble

Contact : 06 25 39 29 60

Le 3 Juin à 17h :

Rendez-vous éco-citoyens : « Goûter après l'école et spectacle familial »

Carré Léon Blum Maison de quartier de Saint-Bonnet

Contact : 04 74 96 44 01

mqsb@mairie-villefontaine.fr

**Cette page est réservée aux groupes politiques du Conseil Municipal.
Les textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.**

En raison de la proximité avec les élections municipales, il n'y a pas de points de vue dans ce Vivre Villard

Publi-reportage

Il y a aussi une gare TGV à Lyon-Saint Exupéry !

24 villes desservies quotidiennement par TGV ou OUIGO en 2014

- Une offre stable et forte sur Paris-Gare de Lyon avec 11 départs et 12 retours.
- Une offre attractive à petit prix avec Ouigo sur Marne-La-Vallée et les villes du sud dont Marseille et Montpellier.
- Une offre directe sur Turin et pratique pour les stations alpines de la Maurienne, de Montgenèvre et de Sestrières.

Renseignements www.sncf.com et 3635 (0,34 €/mn) **www.ouigo.com**

Nouveaux services en gare en 2014

- Salle d'attente
- Nouvelle signalétique
- Nouveaux écrans d'information dynamique
- Aménagement du parvis et boutiques éphémères

Crédits : © O. Chassignole / Aéroports de Lyon – © Erwann Kervadec Design.

Pour gagner du temps, ayez le réflexe « Gare TGV Lyon-Saint Exupéry », une gare facile d'accès ! Profitez des transports en commun avec la ligne Bourgoin-Jallieu 1950 (www.transisere.fr) et le transport à la demande sur les communes de l'Est lyonnais (www.rhone.fr). Aéroports de Lyon propose aussi un dépose-minute devant la gare, des chariots à bagages, et la proximité des parkings (découverts et couverts, surveillance 24h/24, réservation possible).

Plus d'infos : www.lyonaeroports.com

AÉROPORTS de LYON

GPC PNEU
6, impasse du Temple - 38080 L'ISLE D'ABEAU
Tél : 04 37 06 11 11

A.A.A. TAXI VILLEFONTAINE

Véhicules 06 07 59 30 38
Bureau : 04 74 95 57 77

Accueil aéroport - Gares - Médical assis
Chimio - Dialyses - Rayons
Tous services - Colis urgents

Conventionné Sécurité sociale

Public Imprim
l'engagement quotidien
Imprimerie offset et numérique - Création graphique

Innovation !
Plateforme
de création de
documents en ligne

BP 553
12, rue Pierre-Timbaud, 69637 Vénissieux cedex
t 04 72 50 31 58 - www.public-imprim.fr

CONTRAT OBSÈQUES
Notre mission, votre confiance

PFGR POMPES FUNEBRES

PERMANENCE DÉCÈS 7 JOURS SUR 7 ET 24 HEURES SUR 24
4, RUE CENTRALE
38090 VAULX MILIEU
04 74 94 15 15
SAS Capital 37 000 € - habilitation n°38-048 - RCS Vienne 508 244 449 - ORIAS 09 048 283

RHONE SAONE HABITAT

VILLEFONTAINE CENTRE - QUARTIER ST BONNET

54 appartements du 2 au 4 pièces

DANS LE NOUVEAU CENTRE-VILLE,

AU DESSUS DU FUTUR CENTRE COMMERCIAL CASINO

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN BÉNÉFICIANT

- DE LA NOUVELLE TVA AU TAUX RÉDUIT DE 5,5% (2)
- D'UNE AIDE DE 2 000 € du Conseil Général de l'Isère (1)
- D'UNE AIDE DE 2 000 € de la CAPI (1)
  (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère)

d'une grande idée, nous avons fait un métier
LES COOP HLM

Les avantages de l'accession sociale sécurisée (2)

- Assurance revente sur 10 ans
- Garantie de relogement pendant 15 ans
- Garantie de rachat de votre logement pendant 15 ans

(1) Sous réserve de respecter les conditions établies par le Conseil Général et la CAPI. (2) Sous réserve de respecter les conditions prévues par la loi et sous conditions de ressources.

ESPACE DE VENTE :
Nouvelle avenue
(à côté du cinéma Le Fellini)
Ouverture :
mardi, jeudi, samedi (les après-midi)
et sur RDV

04 26 59 05 26
www.rhonesaonehabitat.fr